

Technicien forestier (forêt privée)

Tu vises une foresterie à l'échelle humaine?

Quoi de mieux que de travailler dans la magnifique région de l'Estrie! L'AFCA te permet de pouvoir travailler dans une pluralité d'essences et selon des objectifs différents et stimulants dans l'intérêt des propriétaires de lots forestiers. Si ta soif d'apprendre et d'évoluer n'a pas de fond, c'est chez nous qu'elle sera comblée.

Comme technicien forestier, tu seras responsable de :

- Réaliser des inventaires forestiers, évaluer le potentiel sylvicole et élaborer ou mettre à jour les plans d'aménagement forestier (PAF) selon les normes en vigueur.
- Identifier les objectifs des propriétaires (production, conservation, loisirs) pour adapter les prescriptions et offrir un accompagnement technique sur mesure.
- Coordonner les chantiers sur le terrain (rubanage, marquage des tiges, etc) et veiller à la qualité et au rendement des interventions sylvicoles (coupes, reboisement).
- Protéger les zones sensibles (cours d'eau, milieux humides) et appliquer les principes de gestion écosystémique et de bonnes pratiques forestières.
- Produire des cartes et rapports techniques à l'aide d'outils SIG (ArcGIS, QGIS, GPS) tout en tenant à jour les registres et dossiers clients.

Tu possèdes le profil idéal si tu détiens :

- Un **DEP en aménagement de la forêt**, un **DEC en technologie forestière** ou toute combinaison de formation et d'expérience pertinente;
- Un grand intérêt pour la forêt privée;
- Un véhicule et un permis de conduire classe 5 valide;
- Une carte de compétence de la classification MSCR (atout);
- Une bonne maîtrise de l'environnement Windows, de la suite Office et des logiciels géomatiques.

Sans oublier **une autonomie, un sens des responsabilités et une rigueur hors pair!**



On t'offre comme avantages :

- Un salaire entre **27,62\$/h et 35,71\$/h**;
- Un **horaire flexible de 40h/semaine**, du lundi au vendredi (possibilité d'un horaire du lundi au jeudi);
- L'accès à un véhicule ainsi qu'une allocation de déplacement;
- L'accès à un **régime de retraite**, cotisé à 3,5% par l'employeur ainsi qu'une assurance collective;
- **Au moins deux semaines de vacances** dès la première année;
- La possibilité d'avoir accès à **une allocation de déménagement** ainsi qu'un logement temporaire;
- **Une prime à la réussite de l'examen de la certification MSCR**;
- L'accessibilité à des terrains de chasse;
- L'accès à deux réseaux forestiers incontournables de la forêt publique et privée qui regroupent de l'expertise dans toutes les sphères de l'industrie forestière (gestion, technique, opérationnelle).

Située dans la **magnifique région de Mégantic**, Aménagement forestier coopératif des Appalaches regroupe quelques 756 propriétaires, possédant près de 60 000 ha de forêt, chacun ayant des attentes différentes face à son boisé. Ainsi, ces propriétaires peuvent compter sur notre équipe dynamique et multidisciplinaire pour bénéficier d'un large éventail de travaux de mise en valeur, pouvant inclure l'aménagement faunique, la récolte de bois, le reboisement. Consulte le site web ici : <https://afca.coop/fr/>

Alors, prêt à faire rayonner l'Estrie?

Envoie ton CV directement au haut de l'offre d'emploi ou bien à :

Laurie Desharnais

Conseillère en gestion des ressources humaines, CRHA

Fédération québécoise des coopératives forestières

l.desharnais@fqcf.coop

tel : 418-651-0388, poste 329

cell : 581-990-0340